Secours : former 500 000 Français par an

jeudi 20 avril 2017, par Thémis

Le rapport Pelloux-Faure propose d'enseigner en priorité les gestes qui sauvent à certains fonctionnaires.

« *Très rapidement, après les attentats du 13 novembre 2015, de nombreuses personnes ont exprimé le souhait de connaître les gestes de premiers secours pour sauver des vies et assister les secours* », remarquent d'emblée le Dr Patrick Pelloux (président de l'Association des médecins urgentistes de France) et le colonel Éric Faure (président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France) dans le rapport qu'ils doivent rendre ce jeudi et que Le Figaro s'est procuré.

C'est le 10 février dernier qu'ils ont été missionnés par Juliette Méadel, la secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, pour que « *davantage de nos concitoyens soient demain en capacité de sauver des vies* ». Les propositions qu'ils formulent pourraient bien en effet accélérer et simplifier les choses.

D'autant que les deux hommes de terrain proposent d'abord de s'appuyer sur ce qui existe en le renforçant. Par exemple en « *instaurant de façon systématique un parcours continu de formation dans le temps de la scolarité et dans les programmes de l'Éducation nationale* ». Car si le ministère du même nom s'est engagé à former 100 % des élèves sortant de 3e et 100 % des élèves ayant un mandat au sein de leur établissement aux gestes qui sauvent, ce n'était encore le cas que de 30 % des élèves de 3e en 2016.

L'idée forte du rapport Pelloux-Faure est d'ailleurs que chacun se construise « *un parcours de formation tout au long de sa vie* ». « *En effet, les risques tout autant que les capacités de réaction ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge* », écrivent les auteurs.

Cibler une large partie de la population

Outre les élèves, il s'agit de former dès maintenant une large partie de la population. Le Dr Pelloux et le colonel Faure proposent de cibler dans un premier temps, souci d'efficacité oblige, les 5 millions de fonctionnaires (formation obligatoire), les professions et métiers en lien avec des mineurs, des personnes âgées mais aussi les professionnels de la route et les volontaires et engagés du service civique ou de toute forme de service national.

Ces catégories pourraient recevoir l'équivalent du PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1), « *une formation de 7 heures, dont le coût de 60 euros en moyenne est à la charge exclusive du citoyen* », précisent-ils. Selon eux, un tel public représenterait 500 000 personnes par an à former sur les dix prochaines années. Le rapport propose aussi : « *Pour les citoyens prenant à leur charge le coût d'une formation PSC1, d'intégrer cette charge dans la rubrique des charges déductibles au titre de l'impôt sur le revenu ou inscrire ce coût dans la rubrique crédit d'impôt.* »

Pas question d'abandonner pour autant les sessions de 2 heures de « *gestes qui sauvent* » qui remportent un franc succès auprès du public et amènent souvent vers des formations plus complètes. Une incitation à y participer serait adressée aux 500 000 « *élus municipaux, sportifs licenciés, candidats aux permis de conduire, à l'examen du permis de chasse ou encore demandeurs d'emploi* ». Enfin, le rapport préconise de développer des offres « *régulièrement, en tout lieu* ».

Source : Le Figaro
Auteur : Damien Mascret
Date : 20 avril 2017

P.-S.

Source : Le Figaro
Auteur : Damien Mascret
Date : 20 avril 2017